CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATION S

Pays d'enregistrement: FR AT DE ES IE LU PT CH NL

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 134,34€
Actif sous gestion : 509,66M€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

1 **2** 3 4 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds ; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque »).

HORIZON DE PLACEMENT

1 an	>2 ans	3 ans	4 ans	5 ans

CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : FCP OPCVM
Catégorie commerciale : Fonds Obligations Internationales
Date de création : 30/11/2017
Indicateur de comparaison : INDICE CUSTOMISÉ ICE Q2CH
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Devise : EUR
Fréquence de Valorisation : Quotidienne
Risques importants non pris en compte par l'indicateur : Risque de crédit spéculatif, contrepartie, produits dérivés

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FR0013295383
Code Bloomberg : CUHYSDS FP Equity
Centralisation : J avant 10H00
Règlement : J+2 ouvrés
Eligibilité au PEA : Non
Droits d'entrée max : 1%
Droits de sortie max : 0%
Frais de gestion maximum : 0,6% TTC maximum
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 0.35%
Dépositaire : Banque Fédérative du Crédit Mutuel
Valorisateur : CIC
Société de gestion : Crédit Mutuel Asset Management
Notation Morningstar : ★★★★
Gérant(s) :

Akram **GHARBI**

Paul **TROUSSARD**

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution des marchés de taux, sur la durée de placement recommandée. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de la composition de l'indicateur de comparaison. Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 100% INDICE CUSTOMISÉ ICE Q2CH. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.

PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	6 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	-1,86%	-1,74%	1,38%	-0,39%	0,68%	16,77%	18,18%	-
Indice	-1,45%	-1,15%	1,93%	0,62%	1,39%	20,07%	21,48%	-

Annualisées	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	5,29%	3,40%	-
Indice	6,28%	3,97%	-

PERFORMANCES NETTES ANNUELLES

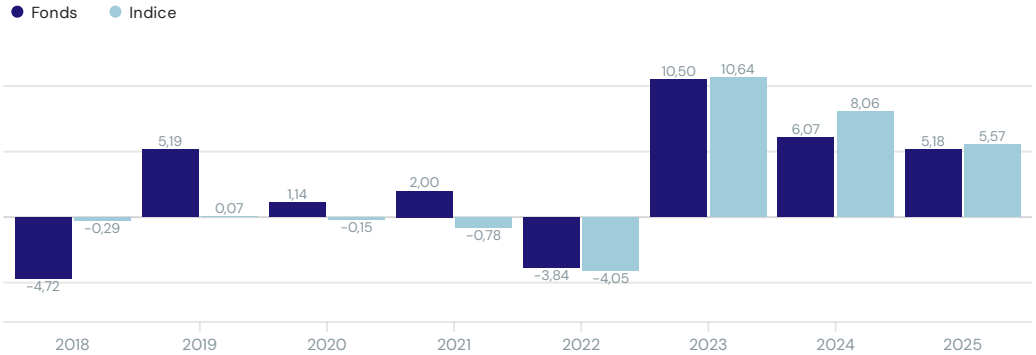

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE NETTE SUR 5 ANS

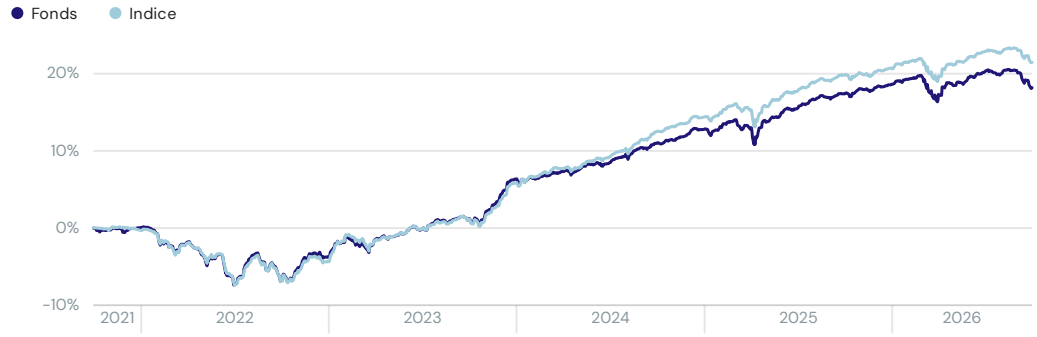

INDICATEURS DE PERFORMANCE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité fonds	2,49%	2,50%	3,09%
Volatilité indice	2,21%	2,39%	3,01%
Ratio de Sharpe	-0,49	1,01	0,43
Ratio d'information	-1,24	-1,42	-0,68

	Sur 5 ans
Gain Maximum	30,16%
Max. Drawdown	-7,55%
Recouvrement	348 jours (le 13/06/2023)

Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138. Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATION S

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif

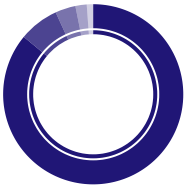

Obligations taux fixe	85,99%
Fonds monétaires	7,17%
Obligations taux variable	3,65%
Liquidités	2,03%
Fonds obligataires	1,15%

STRATÉGIES

En % actif

Crédit HY Euro	57,27%
Subordonnées perpétuelles	22,54%
Subordonnées non perpétuelles	6,31%
Crédit IG Euro	1,92%
Crédit Emergent	1,60%

DEVISES

En % de la poche obligations

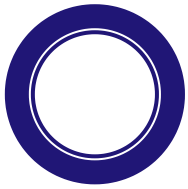

EUR	100,00%

PAYS

En % de la poche obligations

France	29,61%
Allemagne	12,91%
Italie	11,79%
Etats-Unis	9,80%
Espagne	5,85%
Pays-Bas	5,21%
Suède	5,20%
Royaume Uni	4,89%
Luxembourg	4,71%
Portugal	1,93%
Autres	8,10%

INDICATEURS DE RISQUES

Sensibilité taux	2,74	Duration	3,14
Rendement à maturité net	5,47%	Nombre de titres	125
Rendement au pire net	5,12%	Nombre d'émetteurs	107
Spread moyen (vs swap en pb)	201	Notation moyenne émission	BB-
Coupon moyen	5,12%	Notation moyenne émetteur	BB
		% de titres callable	89,64%

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir ; e) correspond au rendement instantané net de frais de gestion ainsi que des autres frais administratifs et d'exploitation, et intègre également les coûts liés à la couverture de devise.
L'impact de la couverture de devise correspond à une estimation de coût de cette couverture sur un an.

NOTATIONS ÉMETTEURS

En % de la poche obligations

BBB	8,09%
BB	68,74%
B	23,17%

MATURITÉ ANTICIPÉE PAR LE MARCHÉ

En % de la poche obligations

2026	0,13%
2027	3,63%
2028	13,90%
2029	19,93%
2030	29,51%
2031	29,47%
2032	1,56%
2033	1,85%

SECTEURS

En % de la poche obligations

Consommations Cycliques	23,65%
Consommations non-cycliques	18,33%
Communications	17,13%
Industrie	12,69%
Services Publics	11,47%
Financières	9,30%
Matières Premières	4,11%
Technologie	2,49%
Energie	0,45%
Diversifiés	0,39%

PRINCIPAUX ÉMETTEURS

Hors monétaire

Nom	Pays	Secteurs	Notations émetteurs	Poids
EDF	France	Services Publics	BB	2,74%
FORVIA SE	France	Consommations Cycliques	B	2,08%
Telefonica Emisiones Sau	Espagne	Communications	BB	1,97%
Fibercop Spa	Italie	Communications	BB	1,93%
NEW IMMO HOLDING SA	France	Consommations non-cycliques	BB	1,81%
Iliad S.A.	France	Communications	BB	1,75%
EDP S.A.	Portugal	Services Publics	BB	1,73%
Schaeffler AG	Allemagne	Consommations Cycliques	BB	1,64%
Verisure Holding AB	Suède	Consommations non-cycliques	BB	1,54%
Crown Euro Holdings SA	Etats-Unis	Industrie	BB	1,53%

Nombre d'émetteurs: 107 **Poids des 10 premiers émetteurs:** 18,74%

CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATION S

**Univers: Univers High Yield*

SCORES ESG

Min 1 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture ESG	77,50%	64,71%
Score ESG	6,15	6,06
Score E	5,87	5,86
Score S	6,00	5,93
Score G	6,46	6,34

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 1 / Max 10

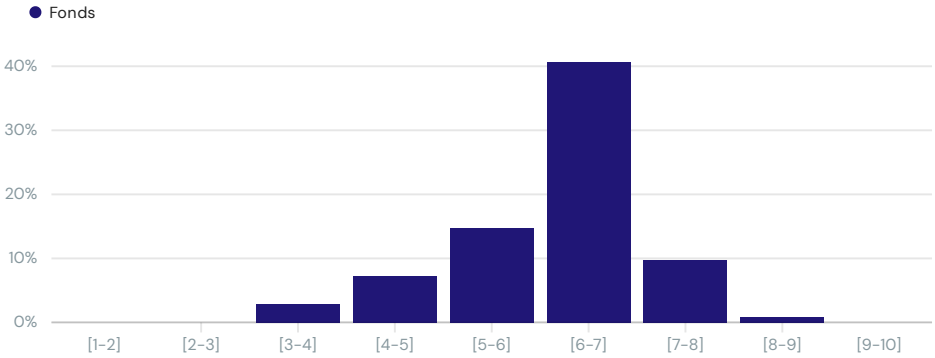

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Le modèle d'analyse ESG propriétaire de Crédit Mutuel Asset Management permet d'évaluer les risques et opportunités extra-financiers des émetteurs constituant le portefeuille, au travers de 3 grands piliers d'analyse que sont l'environnement, le social et la gouvernance. Une notation est calculée sur les 3 volets, ce qui permet de positionner chaque émetteur en matière ESG. L'exercice des droits de vote et le dialogue ou l'engagement avec les entreprises, notamment en cas de controverses, complètent notre approche d'investisseur responsable.

Environnement : ce pilier évalue les stratégies de gestion et de réduction des impacts environnementaux des entreprises au sein de leurs activités et sur l'ensemble de leur chaine de valeur et couvre notamment la démarche environnementale de l'entreprise, la trajectoire climat, la politique de biodiversité, les consommations d'eau et d'énergie ou encore la gestion des déchets.

Social : ce pilier analyse les stratégies de gestion du capital humain (englobant les salariés mais aussi les fournisseurs et sous-traitants) ainsi que les relations avec les clients et la société civile. Sont ici évalués le respect des droits humains, la politique de santé & sécurité, les moyens mis en œuvre pour le développement des compétences, la qualité de l'emploi ou bien les pratiques commerciales et marketing.

Gouvernance : ce pilier porte à la fois sur l'éthique des affaires (pratiques de lobbying, respect des règles de marché en matière de corruption..) ainsi que sur les pratiques de gouvernement d'entreprise (composition et fonctionnement des organes de gouvernance, rémunération des dirigeants...)

CM-AM HIGH YIELD SHORT DURATION S

AVERTISSEMENT

Avertissement : Document simplifié et non contractuel.
Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu - Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg
Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.
Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.
Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.
Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.
Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.
Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.
La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.
Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.
Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.
Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.
Information importante pour les investisseurs en Allemagne
Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main
Information importante pour les investisseurs en Espagne
Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne
Information importante pour les investisseurs en Italie
Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie
Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni
Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom
Information importante pour les investisseurs en Suisse
Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.
Information importante pour les investisseurs à Singapour
Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.
Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.
3 catégories de produits :
1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.
2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.
3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter le site de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu)

Les notations présentées dans le document peuvent inclure des notations attribuées par des agences de notations externes ainsi que des notations internes établies par la société de gestion sur la base de sa propre méthodologie d'analyse du risque crédit.

Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Tracking-error : écart-type des performances relatives du fonds par rapport à son indice. Cette notion permet de vérifier si les variations du fonds sont semblables aux variations de son indice de référence. Une tracking error de zéro signifie que la performance relative du fonds par rapport à son indice est constante.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.